



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE OYRE  
SEANCE du LUNDI 2 NOVEMBRE 2020

N°2020-52

L'an deux mille vingt et le lundi deux novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

**Date de la Convocation** : 26 octobre 2020

**Date d’Affichage** : 26 octobre 2020

**PRESENTS** : Mesdames Valérie BRISSEAU, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Tony GRENET, Géry WIBAUX.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Christelle BEGEAULT, donne pouvoir à Mme Florence GUILLEMOTO  
M. Yoane MARTINIERE, donne pouvoir à M. Tony GRENET

**SECRÉTAIRE** : Mme Nathalie FILLATRE

Nombre de membres afférents au CM : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13 + 2 pouvoirs

**Objet de la délibération** : Nomination d'un conseiller délégué

Monsieur le Maire explique que pour aider au bon fonctionnement de la commune, il est nécessaire de nommer un conseiller délégué afin d'épauler les 4 adjoints au maire en place.

Il propose Monsieur Francis CHEDOZEAU, qui sera en charge :

- de l'étude et de la gestion des questions d'économie d'énergie ;
- de la partie technique de la pleine de jeu ;
- des relations avec les associations sportives ;
- de la conception du bulletin municipal ;

**APRÈS EXPOSÉ ET DELIBERATION**, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- **ACCEPTÉ** la nomination de Monsieur Francis CHEDOZEAU à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Au Registre sont les signatures,  
Pour Copie conforme,  
En Mairie, le 3 novembre 2020



Le Maire,

Géry WIBAUX

AR PREFECTURE

086-218601862-20201102-D2020\_52-DE  
Regu le 04/11/2020